SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES
43250 STE FLORINE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Signé électroniquement le 23/07/2024 par Aurélien MEUNIER





ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE
63000 CLERMONT FERRAND
37772268100048

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 723	8 406	4 682-	55.71-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			3 723	8 406	4 682-	55.71-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 723-	8 406-	4 682	55.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60	28	32	114.29
Intérêts et charges assimilées (4)	1 178		1 178	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 238	28	1 210	NS
2. Résultat financier (V-VI)	53 578	155 814	102 236-	65.61-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 854	147 408	97 553-	66.18-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 551		2 551	
Total des produits (I+III+V+VII)	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 513	8 434	921-	10.92-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	47 303	147 408	100 104-	67.91-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	21 516	5 879
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES
43250 STE FLORINE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Signé électroniquement le 23/07/2024 par Aurélien MEUNIER





ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE
63000 CLERMONT FERRAND
37772268100048

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	476 581	88	476 493	479 185	2 692-	0.56-
	Créances rattachées à des participations	451 193		451 193	429 525	21 668	5.04
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	927 774	88	927 686	908 710	18 976	2.09
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	21 516		21 516		21 516	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	76 350		76 350	253	76 098	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	97 866		97 866	253	97 614	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 025 640	88	1 025 552	908 963	116 589	12.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500		500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	140 752		140 752	
	Report à nouveau		6 156	6 156	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 303	147 408	100 104	67.91
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	193 555	146 252	47 303	32.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	250 573	272 745	22 172	8.13
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	573 937	482 927	91 011	18.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 935	7 039	2 104	29.89
	Dettes fiscales et sociales	2 551		2 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	831 996	762 710	69 286	9.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 025 552	908 963	116 589	12.83
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	603 695	489 965		

ABEL PHARMA
Société de participations financières des professions libérales
à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue des Ecoles
43250 SAINTE-FLORINE
838 681 195 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 47 303,38 euros en totalité au compte **"autres réserves"** qui s'élève ainsi à 188 055,46 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Signé électroniquement le 23/07/2024 par
Aurélien MEUNIER



Victor-Emanuel BARRY
Experts-Comptables D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes

Exemplaire destiné au greffe du Tribunal de Commerce

VIEMARSI
CONSEIL

ABEL PHARMA

SPFPL au capital de 5 000 €
5 RUE DES ECOLES
43250 SAINTE FLORINE

838 681 195 RCS LE PUY-EN-VELAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2023

5000 F rue de l'Eminée 63000 CLERMONT FERRAND
Tél 04 20 10 82 00

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

du Commissaire aux Comptes

ABEL PHARMA
SARL au capital de 5000 €
Siège social : 24 rue des Etats Unis
43250 Sainte-Florine

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

À l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SPFPL ABEL PHARMA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SPFPL ABEL PHARMA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Tous droits réservés® – CNCC 2022

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé .

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SPFPL ABEL PHARMA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

 Tous droits réservés® – CNCC 2022

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

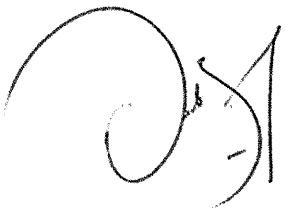
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 13/06/2024

Le Commissaire aux comptes,
VIEMARSI CONSEIL, représenté par

VICTOR-EMANUEL BARRY
COMMISSAIRE AUX COMPTES GERANT



Tous droits réservés® – CNCC 2022

Tous droits réservés® – CNCC 2022

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	476 581	88	476 493	479 185	2 692-	0.56-
	Créances rattachées à des participations	451 193		451 193	429 525	21 668	5.04
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	927 774	88	927 686	908 710	18 976	2.09
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	21 516		21 516		21 516	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	76 350		76 350	253	76 098	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	97 866		97 866	253	97 614	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 025 640	88	1 025 552	908 963	116 589	12.83

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500		500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	140 752		140 752	
	Report à nouveau		6 156	6 156	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 303	147 408	100 104-	67.91-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	193 555	146 252	47 303	32.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	250 573	272 745	22 172-	8.13-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	573 937	482 927	91 011	18.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 935	7 039	2 104-	29.89-
	Dettes fiscales et sociales	2 551		2 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	831 996	762 710	69 286	9.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 025 552	908 963	116 589	12.83
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	603 695	489 965		

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 723	8 406	4 682-	55.71-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			3 723	8 406	4 682-	55.71-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 723-	8 406-	4 682	55.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1),Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60	28	32	114.29
Intérêts et charges assimilées (4)	1 178		1 178	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 238	28	1 210	NS
2. Résultat financier (V-VI)	53 578	155 814	102 236-	65.61-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 854	147 408	97 553-	66.18-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 551		2 551	
Total des produits (I+III+V+VII)	54 816	155 842	101 026-	64.83-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 513	8 434	921-	10.92-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	47 303	147 408	100 104-	67.91-

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 21 516 5 879

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 025 551.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 47 303.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	479 213	3 588	25
TOTAL	479 213	3 588	25
TOTAL GENERAL	479 213	3 588	25

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		6 245	476 581	476 581
TOTAL		6 245	476 581	476 581
TOTAL GENERAL		6 245	476 581	476 581

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	28	60		88
TOTAL	28	60		88
TOTAL GENERAL	28	60		88

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	60				
TOTAL	60				
TOTAL GENERAL	60				

Etat des provisions

Néant

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	451 193	451 193	
Groupe et associés	21 516	21 516	
TOTAL	472 709	472 709	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	250 573	22 271	90 093	138 209
Fournisseurs et comptes rattachés	4 935	4 935		
Impôts sur les bénéfices	2 551	2 551		
Groupe et associés	573 937	573 937		
TOTAL	831 996	603 695	90 093	138 209
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 172			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	500			500

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350
Total	2 350

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016



SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES

43250 STE FLORINE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Signé électroniquement le 23/07/2024 par Aurélien MEUNIER





ACF CLERMONT FERRAND

5000 F RUE DE L EMINEE

63000 CLERMONT FERRAND

37772268100048

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 025 551.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 47 303.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	479 213	3 588	25
TOTAL	479 213	3 588	25
TOTAL GENERAL	479 213	3 588	25

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		6 245	476 581	476 581
TOTAL		6 245	476 581	476 581
TOTAL GENERAL		6 245	476 581	476 581

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	28	60		88
TOTAL	28	60		88
TOTAL GENERAL	28	60		88

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	60				
TOTAL	60				
TOTAL GENERAL	60				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	451 193	451 193	
Groupe et associés	21 516	21 516	
TOTAL	472 709	472 709	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	250 573	22 271	90 093	138 209
Fournisseurs et comptes rattachés	4 935	4 935		
Impôts sur les bénéfices	2 551	2 551		
Groupe et associés	573 937	573 937		
TOTAL	831 996	603 695	90 093	138 209
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 172			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	500			500

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350
Total	2 350